

Lettre circulaire de la COI n° 3046
(Disponible en anglais, espagnol, français et russe)

IOC/VH/KE/fs
17 juillet 2025

Aux : Agences nationales officielles de coordination chargées d'assurer la liaison avec la COI
(États membres de la COI)

cc : Délégations permanentes des États membres de la COI auprès de l'UNESCO
Commissions nationales pour l'UNESCO des États membres de la COI
Bureau de la COI
Président et Vice-Présidents des principaux organes subsidiaires (scientifiques, techniques
et régionaux) de la COI

**Objet : Groupe d'experts de la COI sur l'initiation à l'océan :
Appel à candidatures**

Depuis l'approbation du Plan d'action pour l'initiation à l'océan (2018-2021) de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (UNESCO-COI), les efforts axés sur l'initiation à l'océan se sont considérablement intensifiés et ont évolué au-delà des contextes éducatifs formels pour englober diverses perspectives, faisant progresser un rétablissement plus large du lien entre la société et l'océan. Cette évolution reflète une reconnaissance plus profonde des aspects sociaux, culturels et économiques du rôle de l'océan, soulignant le besoin de stratégies renouvelées et d'efforts coordonnés plus vastes pour assurer une exploitation durable de l'océan. Tel est le constat du [livre blanc Vision 2030 sur le Défi 10](#) « Rétablir le lien entre la société et l'océan » et l'objectif central du Bureau de coordination de la Décennie de l'Océan pour le rapprochement entre l'Homme et l'océan, coordonné par l'UNESCO-COI, ainsi que des efforts programmatiques de la COI axés sur l'initiation à l'océan.

L'UNESCO-COI a créé le Groupe d'experts sur l'initiation à l'océan au travers de la décision A-31/3.5.4 de l'Assemblée de la COI. Cet organe pluridisciplinaire et multipartite a joué un rôle déterminant pour guider la mise en œuvre, la coordination et l'évolution des initiatives en matière d'initiation à l'océan menées par l'UNESCO-COI aux niveaux régional et mondial. Grâce à leur expertise et leur expérience, ses membres ont fourni des informations essentielles sur les pratiques efficaces, la mobilisation des parties prenantes et les approches novatrices visant à rendre les

Chairperson

Yutaka MICHIDA, Prof.
Special Presidential Envoy
for UN Ocean Decade
The University of Tokyo (Atmosphere
and Ocean Research Institute)
Kashiwanoha 5-1-5
2778564 Kashiwa
JAPAN

Executive Secretary

Mr Vidar HELGESEN
Intergovernmental Oceanographic
Commission — UNESCO
7 Place de Fontenoy
75352 Paris Cedex 07 SP
FRANCE

Vice-Chairpersons

Ms Allison D. REED
Foreign Affairs Officer
U.S. Department of State
Office of Ocean and Polar Affairs
Washington, DC
USA

Dr Atanas PALAZOV
Former Director, Professor
Institute of Oceanology
Bulgarian Academy of Sciences
40 Parvi May Str.
9000 Varna
BULGARIA

Capt Carlos ZUÑIGA ARAYA
Director of the Chilean Navy Hydrographic and
Oceanographic Service (SHOA)
Casilla 324,
Valparaíso, 237-0168
CHILE

Dr Hansan PARK
Principal Research Scientist, Korea
Institute of Ocean Science & Technology
(KIOST)
Director general of the Korea-Indonesia Marine
Technology Cooperation Research Center
385, Haeyang-ro, Yeongdo-gu, Busan
REPUBLIC OF KOREA

Prof. Amr Zakaria HAMOUDA
President of Marine Hazards
Mitigation Center (MHMC)
National Institute of
Oceanography and Fisheries
(NIOF)
Qaitbay, Al-Anfوشي
Alexandria
EGYPT

sciences océaniques accessibles et concrètes. Ces éléments ont contribué à orienter l'élaboration d'un projet de plan d'action pour l'initiation à l'océan (2026-2030), qui a été présenté à l'Assemblée de la COI à sa 33^e session, dans le document [IOC/A-33/4.4.Doc\(1\)](#).

En examinant le projet de plan d'action pour l'initiation à l'océan, l'Assemblée de la COI a observé que le Groupe d'experts avait toujours un rôle à jouer (décision A-33/4.4) dans le cadre d'un mandat actualisé (qui figure à l'annexe 1). Le mandat actualisé tient compte de la nécessité d'améliorer la coordination avec le Groupe d'experts de la COI sur le développement des capacités afin de finaliser le projet de plan d'action pour l'initiation à l'océan (2026-2030) et d'aligner les activités d'initiation à l'océan sur les priorités et actions en matière de développement des capacités dans tous les volets de la COI, y compris à l'échelle régionale, ainsi qu'avec les groupes pertinents, notamment, mais pas exclusivement, les secteurs de l'UNESCO, les peuples autochtones, les organisations de la société civile, les organisations internationales, les institutions universitaires, les ONG, les réseaux concernés et les associations du secteur privé.

Afin d'assurer une plus grande coordination avec le Groupe d'experts de la COI sur le développement des capacités (voir la Lettre circulaire de la COI n° 3045), les Présidents des deux groupes d'experts rendront compte au Conseil exécutif de la COI à sa 59^e session, en juin 2026, des résultats de leurs travaux conjoints et des mécanismes mis en place en vue de les aligner. Le Groupe d'experts sur l'initiation à l'océan présentera un rapport sur les résultats de ses activités à l'Assemblée de la COI à sa 34^e session (2027).

Le Secrétariat de la COI prie donc les États membres de bien vouloir désigner des experts pour participer au Groupe d'experts sur l'initiation à l'océan, par le biais du formulaire de candidature joint à la présente lettre.

Les candidatures seront limitées à un seul expert par État membre. Aucune candidature supplémentaire soumise par un État membre ne sera examinée, c'est pourquoi la coordination entre les organismes nationaux est encouragée.

Pour composer le Groupe d'experts sur l'initiation à l'océan, seront pris en compte l'équilibre géographique, culturel et entre les genres, ainsi que la diversité des compétences, en particulier dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités d'initiation à l'océan.

Le Secrétariat apprécierait que les candidatures lui parviennent avant le vendredi 29 août 2025, par courriel adressé à Ottavia Carlon (o.carlon@unesco.org).

Pour toute question, veuillez vous adresser à Mme Francesca Santoro (f.santoro@unesco.org), avec copie à la Cheffe de la Section des sciences océaniques, Mme Karen Evans (k.evans@unesco.org).

Je vous prie d'agréer les assurances de ma très haute considération.

[signature]

Vidar Helgesen
Secrétaire exécutif

Pièces jointes :

1/ Mandat du Groupe d'experts de la COI sur l'initiation à l'océan

2/ Formulaire de candidature pour participer au Groupe d'experts de la COI sur l'initiation à l'océan

1/ Groupe d'experts de la COI sur l'initiation à l'océan
([Décision A-33/4.4](#) de l'Assemblée), juin 2025

Mandat

Le Groupe d'experts de la COI sur l'initiation à l'océan (GE-OL) est composé d'au moins 20 experts nommés par les États membres de la COI en réponse à un appel lancé par voie de lettre circulaire détaillant la composition du Groupe, en tenant compte de l'équilibre géographique, de l'expertise pluridisciplinaire, de l'équilibre entre les genres, ainsi que de la diversité des langues et des cultures.

Le Groupe d'experts donnera des avis concernant la mise en œuvre, la coordination et l'évolution du Plan d'action de la COI pour l'initiation à l'océan (document IOC/A-33/4.4.Doc(1)) et, le cas échéant, contribuera à ces processus par les moyens suivants :

- (i) meilleure coordination des activités d'initiation à l'océan mises en œuvre dans les différentes régions ;
- (ii) identification de synergies avec les groupes pertinents, notamment, mais pas exclusivement, les secteurs de l'UNESCO, les peuples autochtones, les organisations de la société civile, les organisations internationales, les institutions universitaires, les ONG, les réseaux concernés et les associations du secteur privé ;
- (iii) appui à l'évaluation et au suivi des progrès de l'initiation à l'océan dans les États membres ;
- (iv) assurer la coordination de ses travaux avec ceux du Groupe d'experts de la COI sur le développement des capacités, en veillant tout particulièrement à aligner le Plan d'action de la COI pour l'initiation à l'océan 2026-2030 sur la Stratégie de la COI pour le développement des capacités (2023-2030) ;
- (v) aider le Secrétariat de la COI à mettre en place un mécanisme à plus long terme pour coordonner l'initiation à l'océan et les priorités et actions en matière de développement des capacités dans tous les volets de la COI.

Le Groupe d'experts participera, avec l'aide du Secrétariat de la COI, à des initiatives de diplomatie visant à promouvoir l'initiation à l'océan et la prise de décisions stratégiques relatives aux océans, en accordant une attention particulière aux groupes prioritaires, tels que les jeunes et les petits États insulaires en développement (PEID).

Le Groupe d'experts pourra être sollicité pour conseiller les États membres et les parties prenantes concernées lorsqu'un soutien est nécessaire pour mettre en œuvre et mener à bien des initiatives d'initiation à l'océan, le cas échéant.

Les contributions du Groupe d'experts consisteront notamment à :

- (i) rédiger de manière proactive des notes d'orientation et des livres blancs ;
- (ii) soutenir l'utilisation et la diffusion ciblées de stratégies et d'outils de communication sur l'océan, en veillant à ce qu'ils atteignent les publics appropriés selon des modalités adaptées au contexte et conformes au Plan d'action ;
- (iii) s'appuyer sur un répertoire de spécialistes pour favoriser la collaboration entre différents secteurs et publics ;
- (iv) contribuer aux documents de la COI relatifs à l'initiation à l'océan et les examiner.

Le Groupe d'experts fournira de manière proactive des informations sur les progrès de ses travaux, ses activités et ses initiatives aux parties prenantes concernées.

Le Groupe d'experts rendra compte de ses résultats à l'Assemblée de la COI à sa 34^e session.

2/ Groupe d'experts de la COI sur l'initiation à l'océan : Formulaire de candidature

Nom :

Fonction :

Institution :

Pays :

Tél. :

Courriel :

Adresse postale :

Expérience :

Observations complémentaires :

Candidature adressée par :

Signature :

Fonction :

Service gouvernemental/organisme :

Date :

Les formulaires dûment remplis et signés devront parvenir par courrier électronique à Ottavia Carlon (o.carlon@unesco.org) avant le **vendredi 29 août 2025**, par l'intermédiaire de l'un des contacts officiels suivants :

1. L'agence nationale de coordination chargée d'assurer la liaison avec la COI (voir la [liste](#))
2. Le Chef de la commission nationale pour l'UNESCO
3. Le Délégué permanent auprès de l'UNESCO

Note : Les candidatures seront limitées à un seul expert par État membre. Aucune candidature supplémentaire soumise par un État membre ne sera examinée, c'est pourquoi la coordination entre les organismes nationaux est encouragée. Pour toute question concernant les activités de la COI en matière d'initiation à l'océan et le Groupe d'experts sur l'initiation à l'océan, veuillez vous adresser à Mme Francesca Santoro (f.santoro@unesco.org), avec copie à la Cheffe de la Section des sciences océaniques, Mme Karen Evans (k.evans@unesco.org).